

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 septembre 2023

PROGRAMMATION DES FINANCES PUBLIQUES POUR LES ANNÉES 2023 À 2027 - (N° 1675)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N° 57

présenté par

M. Philippe Brun, M. Baptiste, M. Mickaël Bouloux, Mme Pires Beaune, Mme Rabault, M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Califer, M. David, M. Delaporte, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet, M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pic, M. Potier, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

-----

**ARTICLE 3**

I. – Rédiger ainsi la septième ligne du tableau de l'alinéa 2 :

«

Dépense publique	57,6	56,6	56,6	56,6	56,6	56,6
------------------	------	------	------	------	------	------

»

II. – En conséquence, rédiger ainsi la douzième ligne du même tableau du même alinéa :

«

Taux de prélèvements obligatoires	45,2	44,7	45,7	45,9	46,6	47,1
-----------------------------------	------	------	------	------	------	------

»

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement des députés Socialistes et apparentés vise à proposer une autre trajectoire de politique économique, qui abandonnerait la politique de désarmement des moyens de l'Etat, et le soutien inconditionnel aux grandes entreprises et aux grandes fortunes.

Par cet amendement, nous voulons montrer qu'il est possible d'engager une trajectoire de réduction du déficit et de la dette qui ne passe pas par le recul de la puissance publique et la réduction de ses moyens. Il faut pour cela de l'investissement intelligent en soutien à la consommation des ménages, à la recherche et l'investissement productif et écologique des entreprises prometteuses qui génèrent des effets d'entraînement, financé par une politique de justice fiscale redistributive, qui permettra au passage de lutter contre l'explosion des inégalités économiques et sociales.